

Participation à la lutte contre l'impact environnemental du plastique

Moins de plastique aux BMU

Près de 14 000 tonnes
de matières plastiques
rejetées chaque année
dans les sols et les
eaux en Suisse.



■ Engagement au niveau international

Mars 2022 : l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) décide d'entamer des **négociations en vue d'un accord juridiquement contraignant sur les matières plastiques**.

Elles débuteront fin 2022 et devraient conduire à **une convention sur l'utilisation des matières plastiques en 2024**.

But : **réduire la charge environnementale des matières plastiques tout au long de leur cycle de vie**.

■ Engagement au niveau suisse

La Suisse est membre d'une coalition **interétatique** (High Ambition Coalition) qui **s'engage à ce que toute trace de plastique dans l'environnement soit éliminée d'ici à 2040** .

En Ville de Genève

Dès le 1^{er} janvier 2020, **interdiction** d'utiliser des **produits plastiques à usage unique** pour les **activités autorisées sur l'espace public** :

- Manifestations;
- Marchés;
- Terrasses d'établissements publics;
- Installations saisonnières.

Economie circulaire et cycle des produits

Le rôle des bibliothèques

Grâce au partage, à la réutilisation, à la réparation et au retraitement des produits, la durée de vie et d'utilisation de ces derniers est prolongée.

- **Partage** : **bibliothèque**, autopartage, location d'équipements de sport, prêt d'outils ou d'appareils ménagers entre voisins, cercle de machines agricoles;
- **Réutilisation** : réutilisation de bouteilles en verre consignées, **don de vêtements** ou d'objets (**documents**) ou **revente** de ces derniers dans des bourses d'échange, des brocantes ou sur des plateformes en ligne;
- **Réparation** : remise d'objets défectueux en état de marche, par exemple réparation de machines à laver ou ressemelage de chaussures, **réparation et reliure**;
- **Retraitement** : réparation d'objets obsolètes ou usagés ou réutilisation de parties de ceux-ci, par exemple remplacement de l'assise d'une chaise de bureau, ponçage d'une table, remplacement de piles, remise à jour d'un ordinateur portable.

BMU : quelques chiffres...

Volume collection documentaire : **601'000 documents tous plastifiés et en libre accès**

Taux de rotation moyen : **2.3**

Age moyen : **8.2 ans**

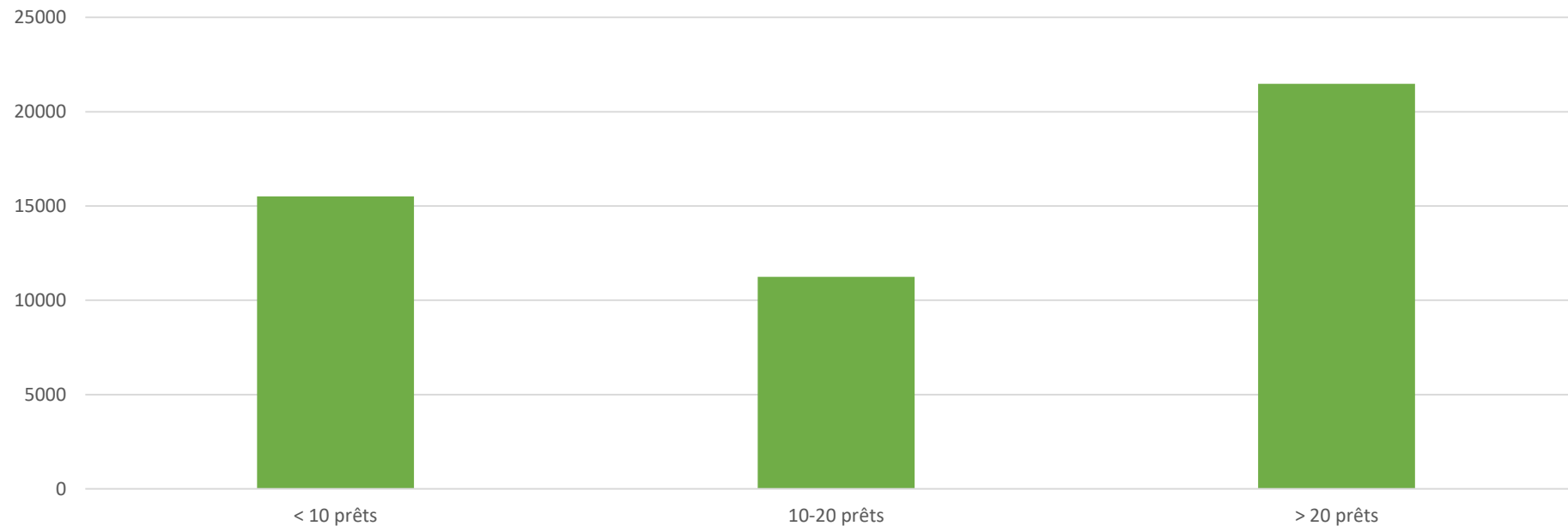
Support	Nb ex.	Ex. enregistrés 2021	Ex. annulés 2021
Livre	451 715	36 689	39 340
DVD-Blu-ray	71 821	5 239	2 989
CD	72 400	2 924	5 879
Multimédia	4 311	172	30
Jeu vidéo	851	162	3
Total	601 098	45 186	48241

Situation au 31.12.2021 sans les périodiques

Pas tous la même vie....

- Série One piece : 4'600 emprunts au premier semestre 2022 pour 794 exemplaires;
- Série Max et Lili : 14'900 emprunts au premier semestre 2022 pour 2'640 exemplaires.

Documents désherbés en 2021 : nb total de prêts





Matériel utilisé :

- Pour les livres : films plastiques EkZ
- Pour les dvd et blu-ray : boîtier slims

Volume commande 2021 :

- Film plastique EkZ : **630** rouleaux de 25m : **15'750 m**
- Boîtiers slims : **1'000**
- Pochettes souples : **600**

Un exemple d'action pour réduire l'utilisation du plastique à la médiathèque de la Canopée - La Fontaine, Paris



La plastification des livres

Objectif (dans un premier temps) : 5% (sur le total des collections) des ouvrages papiers équipés légèrement d'ici 2023

Phase de test : suivi photos de 20 ouvrages non plastifiés. Ces ouvrages ont un logo spécifique pour être reconnus facilement.

Après la phase de test :
Mettre en place une charte de l'équipement allégé

Chaque responsable de fonds intégrera une note dans V-Smart, indiquant que ce livre n'a pas de film adhésif. Cela servira pour les indicateurs de suivi, pour faire une requête facilement

Mise en place de tests de septembre 2020 à janvier 2022 :

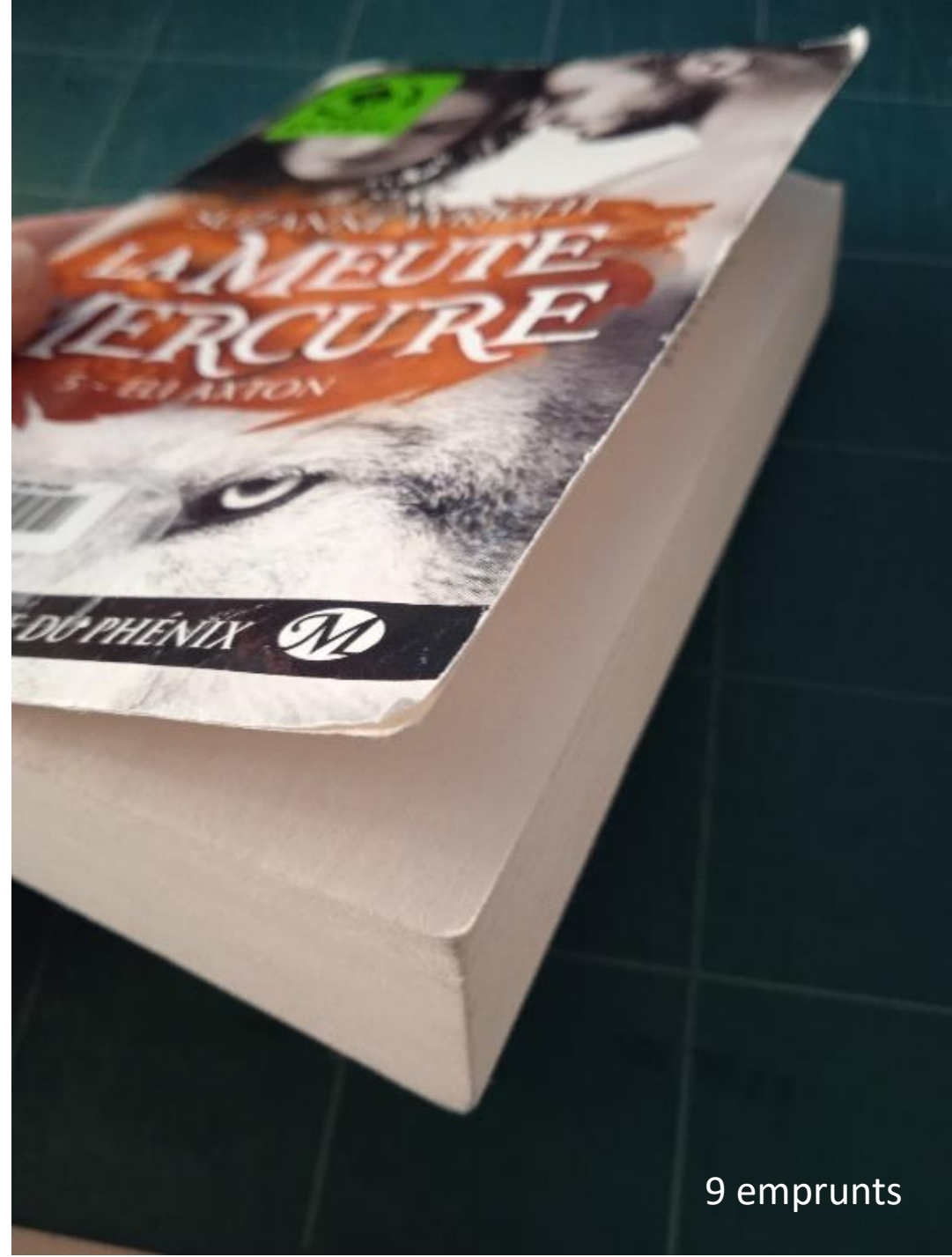
Différents ouvrages ont été mis en test sans équipement, avec des couvertures rigides ou souples :

- BD;
- Romans;
- Livres policiers;
- Différents ouvrages jeunesse.

Ces ouvrages ont fait l'objet d'un suivi photos à chaque retour pour constater l'évolution de leur état et les comparer soit à leur doublon identique, soit à des ouvrages équivalents.



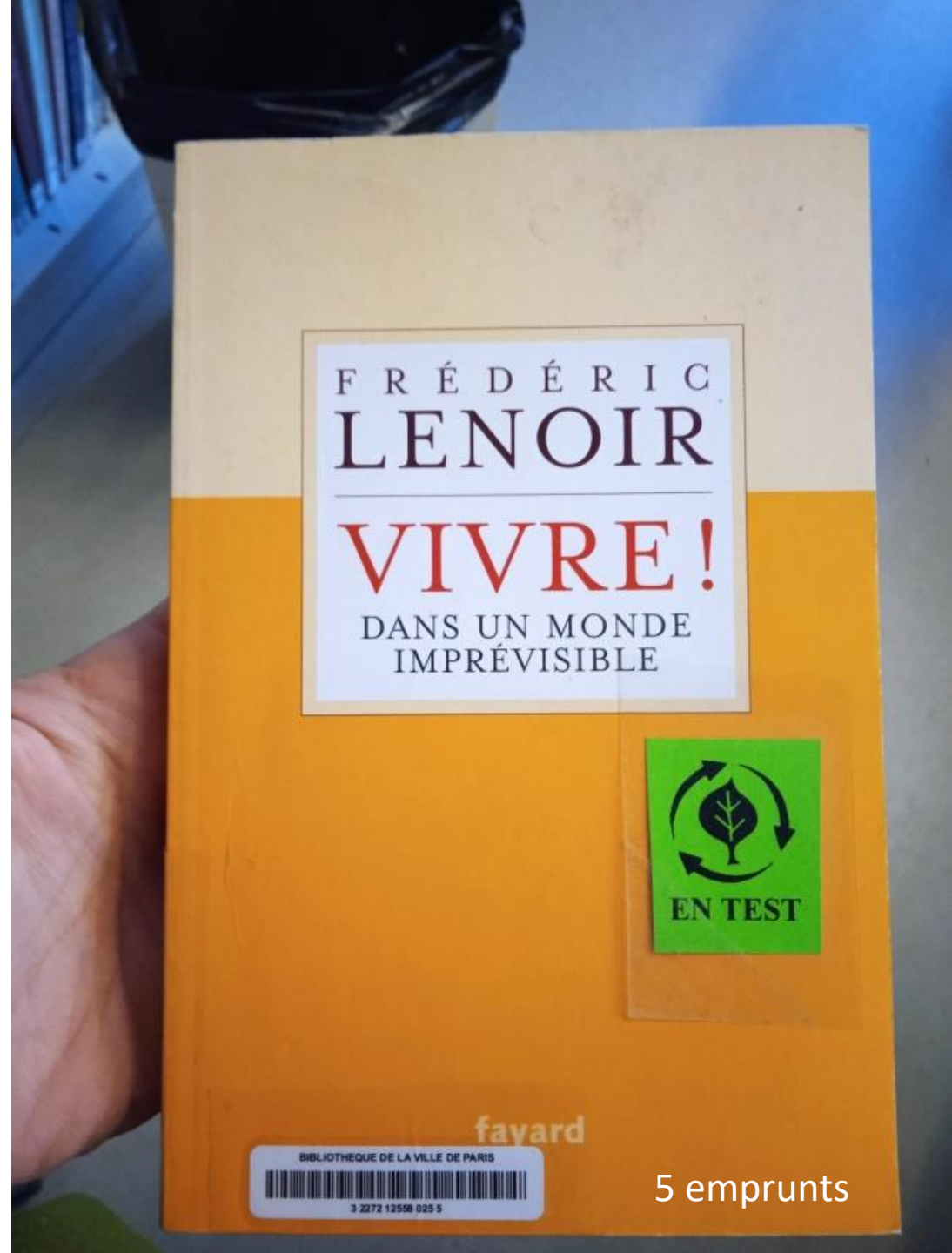
10 emprunts



9 emprunts



9 emprunts



5 emprunts



7 prêts



7 prêts

Bilan

Fiction adulte

Dégradation plus importante du livre non plastifié.

Documentaires adulte

Pas de différence flagrante entre les exemplaires équipés ou non.

Documents jeunesse

Certains albums cartonnés ont très bien survécus tandis que d'autres sont revenus plus abimés.

La plupart des romans ont bien supporté de ne pas être équipés.

Les documentaires jeunesse non-équipés étaient également en bon état à l'issue de la période de test, certains légèrement abîmés aux coins.

Décisions

En section adulte :

- **Romans, policiers, science-fiction** : poursuite de la plastification.
- **BD** : plastification uniquement des séries ou « one shot » à fort taux de rotation
- **Documentaires** : plastification de la moitié en fonction du type de reliure, de l'obsolescence à plus ou moins long terme, et du taux de rotation estimé du document.

Décisions

En section jeunesse

- **Romans et contes** : cesser la plastification;
- **Albums pour les enfants et BD**: poursuite de la plastification.

- Les dons tous formats ;
- Les livres de poche ;
- Les guides de voyage ;
- Les albums ;
- Les romans à forte rotation comme les « mussolevybourdin » et les policiers ;
- Les bandes dessinées adulte de grand format et à couverture rigide ;
- Les beaux livres à couverture rigide qui n'ont pas de jaquette ;
- Les documentaires de certains secteurs à faible rotation comme : la philosophie (100), la religion (200), les sciences sociales (300), langues (400), littérature : essais (800);
- Les usuels.

Et aux BMU ?

Mandat BMU - HEG : mars-juin 2023

«Elaboration de recommandations concernant la réduction de la plastification des documents» : travail de Bachelor

Mme Maela Panei

But

Présenter un ensemble de recommandations sur la mise en place de la réduction de la plastification avec avantages et inconvénients prenant en compte :

- les critères définissant les types de documents dont l'équipement pourrait être allégé ;
- la pertinence de différencier l'équipement selon les sites ;
- l'utilisation de matériel moins polluant ;
- la mise en œuvre de nouvelles modalités d'équipement ;
- Les impacts sur l'environnement;
- l'impact sur la durée de vie des documents ;
- l'impact sur l'organisation du travail d'exemplarisation, d'équipement, de reliure et de réparations.

Ces recommandations permettront, par la suite, d'établir des règles concernant la plastification de certains documents et de revoir le matériel utilisé.

Merci de votre attention !

Avez-vous des questions ?